

la nature, ou suivant l'expression reçue, à l'état *natif*. Tels sont :

Antimoine.	Carbone.	Oxygène.
Argent.	Chlore.	Palladium.
Arsenic.	Cuivre.	Platine.
Azote ou Nitrogène.	Mercure.	Soufre.
Bismuth.	Or.	Tellure.

Tous les autres n'ont jamais été observés qu'à l'état de combinaison, deux à deux, trois à trois, etc. ; et c'est par l'art qu'on est parvenu à les obtenir à l'état de pureté. Ces combinaisons extrêmement variées constituent un très grand nombre de corps, dont la nature est en général ce qu'il y a de plus important à connaître pour la distinction des minéraux.

Il y a trois parties essentielles dans les recherches qui sont nécessaires pour arriver à cette connaissance.

1° *L'essai chimique*, qui conduit à connaître la nature et le nombre des éléments qui constituent un corps.

2° *L'analyse*, qui a pour objet de déterminer en poids les quantités relatives de chacun des corps.

3° *La discussion des analyses*, qui, en partant des lois générales reconnues dans les combinaison des corps, a pour objet d'éliminer ce qu'il peut y avoir d'accidentel.

*Corps électro-positifs et électro-négatifs.* — Lorsque, par l'action de la pile voltaïque, on vient de détruire une combinaison, on observe toujours que l'un des composants, soit simple, soit formé de plusieurs éléments, se porte au pôle positif, et l'autre, au contraire, au pôle négatif : d'où l'on conclut que le premier possède par lui-même l'électricité négative, en vertu de laquelle il se trouve attiré et fixé au pôle positif, tandis que l'autre possède l'électricité positive. D'après cela, on a nommé les premiers corps *électro-négatifs*, et les autres corps *électro-positifs*. La combinaison a été regardée comme le résultat de cette opposition, et l'on a conclu qu'il y avait combinaison entre deux corps toutes les fois que l'un pouvait être électro-négatif par rapport à l'autre, qui est alors électro-positif. Les matières éminemment électro-négatives sont, parmi